



**Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de  
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres  
Organisations Internationales à Genève**

**SOIXANTE-CINQUIEME SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES  
DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (OMPI)**

**DECLARATION  
DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**GENEVE, DU 09 AU 17 JUILLET 2024**

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration faite par le KENYA, au nom du Groupe africain.

Ma délégation voudrait, avant tout propos, vous adresser ses chaleureuses félicitations pour la parfaite conduite des travaux de cette série d'Assemblée et féliciter par la même occasion, le Directeur Général, Monsieur Daren TANG pour son engagement au service des créateurs et des innovateurs, afin de promouvoir et protéger les fruits de leurs imaginations.

La Côte d'Ivoire remercie le Directeur Général pour son rapport qui met en lumière les progrès accomplis dans le domaine de la propriété intellectuelle et pour la contribution de l'OMPI à la réalisation du développement durable en matière d'industrie, d'innovation et d'infrastructure résiliente qui profitent à tous.

Mon pays voudrait réaffirmer toute sa gratitude à l'OMPI pour ses appuis constants et multiformes aux Etats membres, en particulier à la Côte d'Ivoire.

**Monsieur le Président,**

Le Gouvernement ivoirien entend poursuivre ses actions en matière de propriété intellectuelle pour en faire un levier important de sa stratégie de développement.

Ainsi, concernant la propriété littéraire et artistique, la Côte d'Ivoire poursuit ses réformes visant à élargir l'assiette de la perception des droits à toutes les formes d'exploitation et achever la restructuration en cours du Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA).

S'agissant de la propriété industrielle, mon pays accorde une place stratégique à l'innovation et à la valorisation des produits du terroir par le système des indications géographiques et des marques collectives.

Dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire bénéficie du précieux soutien de l'OMPI dans le cadre des projets d'envergure, notamment l'élaboration de la politique nationale de la propriété intellectuelle, la labellisation du beurre de karité, l'accompagnement des PME dans l'élaboration de stratégie commerciale basée sur les DMI.

Pour conclure, ma délégation vous réitère sa disponibilité à participer de façon constructive aux travaux de ces Assemblées afin de parvenir, aux côtés des autres membres, à des résultats fructueux et mutuellement bénéfiques.

**Je vous remercie**